



PATROUILLE NAUTIQUE

À Québec, le SPVQ est présent sur la route, mais également sur l'eau. L'escouade nautique patrouille sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers.

Son rôle est de :

- › diffuser des conseils de prévention et appliquer les règlements;
- › inspecter votre embarcation;
- › surveiller vos activités nautiques;
- › vérifier votre équipement de sécurité et votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance;
- › assurer la sécurité des plaisanciers et la tranquillité des citoyens riverains.

Saviez-vous que le Code criminel du Canada s'applique à la navigation de plaisance? Sur l'eau, les comportements suivants constituent des actes criminels :

- › conduire, garder et contrôler une embarcation avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou par la drogue;
- › ne pas s'arrêter sur les lieux d'un accident;
- › conduire une embarcation qui n'est pas en état de naviguer.



PATROUILLE NAUTIQUE

POUR NAVIGUER EN TOUTE SÉCURITÉ :



- › Portez votre veste de flottaison individuelle (VFI) ou votre gilet de sauvetage



- › Ne consommez pas d'alcool en conduisant



- › Suivez un cours de navigation et ayez en main votre carte de compétence



- › Soyez prêts et ayez tout le matériel requis sur votre bateau




- › Circulez à une vitesse raisonnable et demeurez vigilant quant à la circulation des embarcations à proximité



- › Méfiez-vous des dangers de l'immersion en eau froide

Source : Conseil canadien de la sécurité nautique

ville.quebec.qc.ca/police

 Sécurité publique de la Ville de Québec

 @SPVQ_police